

PROCÈS-VERBAL
des DÉLIBÉRATIONS
du COMITÉ SYNDICAL
en date du 7 FÉVRIER 2023





Syndicat
des Eaux de
Basse-Vigneilles
et Faulquemont

RÉUNION du COMITÉ

en date du Mardi 7 Février 2023

N/Réf. : COM/484/2023/HS/FP/NP

V/Réf. :

Objet :

Faulquemont, le 30.01.2023

ORDRE du JOUR

I – FINANCES

POINT N° 1.1 – Subvention 2023 à ASPECT

POINT N° 1.2 – Renouvellement de la ligne de trésorerie

POINT N° 1.3 – Propositions Budget Primitif 2023

II – RESSOURCES HUMAINES

POINT N° 2.1 – Mise à jour du tableau des effectifs au 01.01.2023

III – POINTS ADOPTES par le BUREAU du 26.01.2023

IV – DIVERS

Direction et Services Administratifs

13, rue du Moulin - 57380 FAULQUEMONT - Tél : 03 87 29 30 31
Site Internet : www.sebv.com - Courriel : contact@sebv.com

PROCÈS-VERBAL RÉUNION du COMITÉ

en date du Mardi 7 Février 2023

qui s'est déroulée à CRÉHANGE

Créanto

N/Réf. : COM./1287/2023 HS/FP/NP/AT

Convocation du : 03.01.2023
Membres en exercice : 214
Membres présents : 109
Procurations : 21

Président : Monsieur Pierre BLANCHARD

Etaient présents :

Mesdames Nicole KAHL, Elisabeth CHABEAUX, Francine FRANCOIS, Rachel NEIS, Virginie GEIS, Evelyne LAMPERT, Martine SALZMANN, Marie-Laurence CORNET, Patricia FAGNONI, Carole VOYER, Evelyne GEORGES, Graziella FROHWERK, Martine KIRCHNER, Violette COMBAS, Béatrice KEMPENICH, Cassandra RIBU, Nicole KLOCK, Danièle STAUB, Nicole LOTH, Corinne GEORGES HAMAN, Dominique THILL, Michaëla COLLURA, Chantal PICCOLI, Myriam RESLINGER, Marie-Claire HORY, Viviane HAEGENAUER,

Messieurs Bernard DOYEN, Angel MIDENET, Jean-Marie BOY-LOUSTAU, Serge GALLET, Gilles DROUIN, Eric ANDRE, Marc LUTAT, Romain DÉPIERREUX, Jean-François HESSE, Grégory ASSELBORN, Hervé SENSER, Stéphane WELKER, Bernard JULLIER, Michel POMMIER, Maurice JACQUEMIN, Robert JACQUEMIN, Jean-Marie LEROY, Didier MICHEL, François DIDOT, Maurice FERRY, Rémy RESLINGER, Patrice THIEBAUD, Jean-Nicolas LIEB, Gilbert BACH, Rémy THIS, Richard GAMBALONGA, Pascal NOEL, Jonathan APPEL, Daniel JOUANOTTE, Pascal BETTINGER, Michel LEGENDRE, Patrick GRELOT, Guillaume BERNEZ, Etienne LOGNON, Bruno FREUDL, Denis SCHLOUPT, Egidio GABRIELE, Julien ALIF-FISCHER, Roland CHLOUP, Jean-Paul GRANDJEAN, Bernard KREBS, Jean-Marie MULLER, Nicolas PAQUIN, Jean-Marc FULLER, Armand ARNOULD, Thomas MARTINEZ, Paul BOYARD, Georges STEINMETZ, François LAVERGNE, Lionel BELVOIX, Pascal PAPINUTTI, Jean-Daniel ZIMMERMANN, Bruno BIANCHIN, Alain KOPPERS, Marcel MILAZZO, Félix PEZZA, Gérard THIEL, Luc BALLASSE, Alain GERARDIN, Marc HOULLON, Sylvain KLEIN, Raphaël FERRAND, René PHILIPPE, Bernard GRIMMER, Clément LEBLEU, Daniel HAHN, Etienne LAURENT, Sébastien RICHARD, Laurent PETITJEAN, Christian HAUSER, Gérard KREMETTER, Bernard LABERTUS, Guy JACQUES, Pascal SPITZ, René FORET, Jean MORYS, Didier GRIMMER, Pierre THILL, Lionel BUREL, Gilbert THONNON, Eric COLLIGNON, Daniel ROTH.

Ont donné procuration :

Monsieur Patrick ANGELAUD	à	Monsieur Angel MIDENET
Monsieur Damien BARBA	à	Monsieur Jean-Marie BOY-LOUSTAU
Monsieur Emile DUCAMIN	à	Monsieur Rémy RESLINGER
Monsieur Eric SOMMIER	à	Monsieur Serge GALLET
Monsieur Didier THESE	à	Madame Francine FRANCOIS
Monsieur François ANTOINE	à	Monsieur Didier MICHEL
Madame Sylvie WEISBECKER	à	Monsieur François DIDOT
Monsieur Simon LORIN	à	Monsieur Gilbert BACH
Monsieur Jean-Paul LARISCH	à	Monsieur Patrick GRELOT
Monsieur Luc GIAMBERINI	à	Madame Patricia FAGNONI
Madame Valérie VILBOIS	à	Monsieur Denis SCHLOUPT
Monsieur Jean-Marc CHAMPREUX	à	Monsieur Egidio GABRIELE
Madame Nathalie DUBOST	à	Monsieur Roland CHLOUP
Monsieur Jérémy PENNERAD	à	Monsieur Georges STEINMETZ
Monsieur Fabian LINDEN	à	Monsieur Paul BOYARD
Monsieur Jonathan LEIDNER	à	Madame Myriam RESLINGER
Monsieur Francis MARTINEZ	à	Madame Graziella FROHWERK
Monsieur Hervé BOULLEE	à	Monsieur Marcel MILAZZO
Monsieur Jean-Luc KREIS	à	Monsieur Raphaël FERRAND
Monsieur Daniel BECKER	à	Monsieur Sébastien RICHARD
Monsieur Daniel HINSCHBERGER	à	Madame Michaëla COLLURA

Excusés :

Mesdames Christelle PILLEUX, Agata PRZYCHOCKY, Fanny BMMES, Patricia CANTERI, Marie-Claire PASTOK, Christelle KIEFFER,

Messieurs Jean-Marc DOSDAT, Jean-Christophe GAZIN, Alain VIEL, Sylvain KURTZ, Patrick SPANNAGEL, Jean-Luc PERRIN, Vincent LAUNAY, Nicolas RUEFF, Joël PIERRARD, Laurent GELIS, Patrick GRIVEL, Gilbert HILLEN, Hervé MULLER, Sébastien ROSSI, Jean-Claude BAIXAS, Jonathan HURIEZ, Christian MEYER, Pierre BENOIT, Michel POIRIER, Thierry PIERRON, Alain CORNIER, Stéphane BECKER, Etienne HOFFERT, Stéphane CHAPPELLIER, Philippe WILDENHAIN, Cyrille RINKEL, Yann AZAMBRE, Alexandre SAMSON, Jean BRACCO, Jean-Yves DOSDA, Olivier ZIRN, Hubert LORRAIN, Jean-Charles TRIBOUT.

Etaient également présents :

Monsieur Jean-Luc DECKER, Conseiller aux Décideurs Locaux
Monsieur Hervé SIAT, Directeur Général des Services
Madame Francine PICH, Adjointe au Directeur
Monsieur Stéphane ROEMER, Ingénieur

Direction et Services Administratifs

13, rue du Moulin - 57380 FAULQUEMONT - Tél : 03 87 29 30 31
Site Internet : www.sebv.com - Courriel : contact@sebv.com

I – FINANCES

Rapporteur : Monsieur Pierre BLANCHARD, Président du SEBVF

POINT N° 1.1 – Subvention 2023 à ASPECT

Chaque année, depuis sa création, l'Association ASPECT nous fait parvenir un appel à subvention, ainsi qu'une demande d'acompte au titre des tickets restaurant pour l'année en cours, documents non réceptionnés à ce jour.

DISCUSSION : --

DÉCISION :

Sur avis favorable du Bureau Syndical du 26.01.2023,

Le Comité, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE le Président à inscrire au Budget Primitif 2023 la somme suivante :

- compte 64740 Versement aux autres œuvres sociales 25 000 €

POINT N° 1.2 – Renouvellement de la ligne de trésorerie

Par délibération, les membres du Bureau et du Comité avaient décidé de l'ouverture d'une ligne de trésorerie d'un montant de 300 000 € auprès de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et ce pour une durée d'un an. Lors de la réunion du Bureau Syndical du 22 janvier 2019, le montant de 300 000 € a été porté à 500 000 €

DISCUSSION : --

DÉCISION :

Sur avis favorable du Bureau Syndical du 26.01.2023,

Le Comité, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE le Président :

*** à RENOUELER pour un an la ligne de trésorerie pour un montant de 500 000 €**

*** à CONSULTER l'ensemble des établissements bancaires du secteur ainsi que certains établissements spécialisés dans les prêts aux Collectivités,**

*** à SIGNER le contrat ainsi que tout document afférent à ce dossier.**

POINT N° 1.3 – Propositions Budget Primitif 2023

En fonction des inscriptions de travaux 2023 et des soldes des programmes, je vous propose de voter le Budget Primitif 2023 du Syndicat des Eaux.

DISCUSSION : --

DÉCISION :

Sur avis favorable du Bureau Syndical du 26.01.2023,

Le Comité, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte le Budget Primitif 2023 du Syndicat des Eaux, comme suit :

* Dépenses et recettes d'investissement **4 342 000,00 €**
* Dépenses et recettes d'exploitation **6 877 000,00 €**

Soit un Budget Général de 11 219 000,00 €

Ainsi que le prévoit l'article L.212-2 du CGCT, le présent Budget Primitif sera voté par l'assemblée délibérante au titre du chapitre.

Le prix de l'eau est détaillé, en annexe, avec le Budget Primitif 2023, applicable à compter des consommations d'eau à facturer après le 1^{er} janvier 2023, tel que voté lors du Comité du 8 décembre 2022.

II – RESSOURCES HUMAINES

Rapporteur : Monsieur Pierre BLANCHARD, Président du SEBVF

POINT N° 2.1 – Mise à jour du tableau des effectifs au 01.01.2023

Il convient de mettre à jour le tableau des effectifs **au 1^{er} janvier 2023.**

GRADES	Catégorie Echelle	Postes ouverts	Postes pourvus		Dont temps non complet
			Personnel permanent Titulaire Stagiaire	Autres (dont contractuels)	
<u>ADMINISTRATIF</u>					
Attaché Principal	A	1	1		
Rédacteur	B	1	1		
Adjoint Administratif Principal de 1 ^{ère} Classe	C3	3	3		
Adjoint Administratif Principal de 2 ^{ème} Classe	C2	3	3		
Adjoint Administratif	C1	2	1	2	
S/TOTAL (1)		10	9	2	

GRADES	Catégorie Echelle	Postes ouverts	Postes pourvus		Dont temps non complet
			Personnel permanent Titulaire Stagiaire	Autres (dont contractuels)	
<u>TECHNIQUE</u>					
Directeur Gal des Services Ingénieur en Chef Hors Classe	A	1	1		
Ingénieur Principal	A	1	1		
Technicien Principal 1 ^{ère} Classe	B	1	1		
Agent de Maîtrise Principal	C	5	5		
Agent de Maîtrise (*)	C	3	3		
Adjoint Technique Principal de 1 ^{ère} Classe	C3	3	2		1 x 31/35 ^e
Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} Classe	C2	2	2		1 x 12/35 ^e
Adjoint Technique (*)	C1	6	4	0	1 x 5/35 ^e
S/TOTAL (2)		22	19	0	
<u>DIVERS</u>					
Apprentie (Service Administratif)		1		1	
Apprenti (Service Technique)		2		2	
S/TOTAL (3)		3		3	
TOTAL (1 + 2 + 3)		35	28	5	

(*) disponibilités : 1 poste d'Agent de Maîtrise et 1 poste d'Adjoint Technique

DISCUSSION : --

DÉCISION :

Sur avis favorable du Bureau Syndical du 26.01.2023,

Le Comité, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte le tableau des effectifs ci-dessus au 1^{er} janvier 2023.

III- POINTS ADOPTÉS par le BUREAU du 26.01.2023

Rapporteur : Monsieur Pierre BLANCHARD, Président du SEBVF

A – Convention de mandat avec la Commune de RÉMILLY : autorisation de signer la convention de mandat avec la Commune de RÉMILLY pour les travaux Rue de la Gendarmerie.

B – Reprise des aménagements des parties privatives : une réflexion est engagée par les membres du Bureau et elle se poursuit.

C – Indemnisation d'exploitants agricoles pour dégâts aux cultures : autorisation de mandater la somme de 288,32 €TTC à Monsieur B. G.

DISCUSSION : --

DÉCISION :

Le Comité prend acte des décisions prises par le Bureau du 26.01.2023.

IV – DIVERS

Le Président rappelle la date du prochain Comité et signale la difficulté de réunir le quorum.

Pour cette réunion, tous les Délégués n'ayant pas répondu ont dû être contactés la veille de la réunion.

Le Président rappelle la nécessité d'une mobilisation de chacun.